



HAL
open science

Un sentiment politique: la haine des Bourbons sous la Restauration

Gilles Malandain

► **To cite this version:**

Gilles Malandain. Un sentiment politique: la haine des Bourbons sous la Restauration. La Haine. Histoire et actualité, Presses universitaires de Rennes, pp.73-83, 2008. halshs-00872305

HAL Id: halshs-00872305

<https://shs.hal.science/halshs-00872305>

Submitted on 14 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Un sentiment politique : la haine des Bourbons sous la Restauration*¹

« Messieurs... Un forfait qui pénètre la France d'une douleur, qu'on ne peut comparer qu'à l'horreur profonde qu'il inspire, vient d'être commis [...]. Ce crime peut coûter à notre pays des siècles de larmes par ses conséquences. Il est plus effrayant encore peut-être par ses causes. Il résulte déjà des propres aveux de l'assassin que nulle haine, nulle vengeance n'arma son bras [...]. Le fanatisme politique, si l'on en croit le meurtrier, a tout fait. [...] Il n'a vu dans ses Rois légitimes que des usurpateurs de la souveraineté du peuple et les auteurs de l'occupation de la France. Un faux honneur lui a fait prendre, dit-il, en haine les Bourbons, tous les Bourbons. C'est à la destruction enfin de leur race qu'il s'acharnait [...]. »

Ainsi le procureur général Bellart présente-t-il Louvel dans le réquisitoire préalable qu'il soumet à la Cour des pairs le 15 février 1820, moins de quarante-huit heures après l'assassinat du duc de Berry, neveu de Louis XVIII, à la sortie de l'Opéra². Ce crime, motivé par le désir d'éteindre biologiquement la dynastie, suscite bien sûr une consternation profonde chez tous les royalistes, mais aussi les applaudissements des « séditeux » de tout poil, qui cachent parfois mal le peu d'affection que leur inspirent les Bourbons restaurés. Toutefois, la nature de la haine qui s'attache à la famille royale, n'est pas sans ambiguïté, puisqu'elle vise, comme le souligne le magistrat lui-même, un régime politique à travers les individus qui l'incarnent, et ressortit donc à l'ordre des idées autant qu'à celui des sentiments. Plus largement, le sentiment de haine est évidemment difficile à saisir par l'historien du premier XIX^e siècle, à travers des sources qui ne lui donnent guère accès qu'à des manifestations dont les ressorts réels restent en général incertains. L'antipathie pour les Bourbons, qu'expriment abondamment les propos et les gestes de Louvel ou de ses émules, doit-elle être lue en termes de « passion » hostile, voire destructrice, ou bien traduite en termes d'opinions ou encore de revendications politiques ? Avant d'aborder cette question, il n'est pas inutile de rappeler l'évidence d'un langage de la haine à travers les diverses sources de l'histoire politique de la monarchie censitaire, et sa progressive relativisation, voire son oubli, par l'historiographie.

De l'évidence de la haine...

Le lexique de l'exécration, appliqué aux Bourbons ou par euphémisme à la monarchie ou à la légitimité, se rencontre abondamment sous la plume des administrateurs ou des magistrats qui observent l'esprit public sous la Restauration. La surveillance politique, et parfois la répression judiciaire, amènent à signaler ou même à expliciter précisément diverses attitudes, divers propos, qui témoignent à l'évidence d'une virulente animosité envers la famille royale³.

¹ Ce texte est une version actualisée d'un article publié dans Frédéric Chauvaud et Ludovic Gaussot (dir.), *La Haine. Histoire et actualité*, Rennes, PUR, 2008, p. 73-83.

² AN, CC 505 / 3. Cette présentation s'appuie notamment sur ma thèse : G. Malandain, *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Editions de l'EHESS, 2011.

³ Voici par exemple, dans le cadre de l'affaire Louvel, « Madeleine Augé (ou Augier), tenant un cabinet de lecture au Palais Royal », signalée à la préfecture de police « comme étant une de celles connues sous la désignation de

Certes, l'ivresse, l'excitation collective, ou encore le tempérament particulier de tel individu, permettent de relativiser certains débordements, mais les autorités qui constatent, par exemple, les marques de satisfaction ou de réjouissance accueillant, un peu partout, l'annonce de la mort du duc de Berry, les traduisent bel et bien en termes de sentiments « féroces » voués à la dynastie régnante. Tout au plus se rassurent-ils en cherchant à circonscrire cette passion haineuse dans tel ou tel groupe spécifique (les anciens officiers de l'armée impériale, en particulier) si ce n'est dans « la lie du peuple »⁴.

Ces sentiments hostiles sont du reste épinglés, au moins dans leur expression la plus ouverte, par les lois qui répriment les manifestations dites « séditeuses » et les « délits de presse ». La loi du 25 mars 1822 en particulier, votée peu après l'entrée en fonction du ministère ultraroyaliste présidé par Villèle, élargit le champ de la répression des diverses formes d'« offense » ou même d'« attaque » contre le roi ou les institutions (y compris les Eglises). La notion de haine intègre alors le discours juridique, à travers l'article 4 de cette loi, qui incrimine « quiconque aura [publiquement] excité à la haine et au mépris du gouvernement du Roi », et le punit d'un mois à quatre ans d'emprisonnement et d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 5 000 francs⁵. Cette disposition nouvelle – retrouvant en partie l'esprit répressif qui prévalait en 1815 – visait surtout les propagateurs de « fausses alarmes », qui « calomniaient » le pouvoir en lui prêtant de sombres desseins de retour à l'Ancien Régime... Il s'agissait de remonter par là en amont des « cris séditeux », dans lesquels les royalistes voulaient voir la traduction populaire des rumeurs « malveillantes » que les notables libéraux faisaient courir dans le pays.

On retrouve encore très couramment cette haine des Bourbons chez les mémorialistes comme chez les premiers historiens du régime, qui s'interrogent sur l'origine et la « fatalité » des Trois Glorieuses⁶. Pour beaucoup de ces observateurs du premier XIX^e siècle, la révolution de Juillet renvoie, au-delà des péripéties de l'affrontement entre Charles X et les députés libéraux, à une sorte d'antagonisme insurmontable entre la vieille dynastie et la « France nouvelle » issue de la Révolution ; et cet antagonisme, s'il peut s'exprimer en termes politiques ou sociaux, repose sur des ressorts tout autant affectifs ou passionnels qu'idéologiques ou matériels. La nation étant volontiers assimilée à un être vivant, le retour des Bourbons, violemment détrônés par la

tricoteuses autant que par la haine prononcée qu'elle porte à la famille des bourbons » (APP AA 349 / n° 237). Ou encore un certain Rocheux, cordonnier, traduit aux assises de l'Aisne en mai 1820 pour avoir témoigné de la joie en apprenant l'assassinat du duc de Berry et pour avoir dit publiquement « vive Napoléon » : « c'est à un caractère prompt et très susceptible qu'il faut attribuer les écarts auxquels il s'est livré », tempère le procureur de Saint-Quentin, tout en ajoutant qu'il s'agit d'« un fort mauvais sujet qui paraît, au fond, avoir de la haine contre la famille royale ou contre ceux qui sont attachés à cette famille » (AN F 7 6745 / 2). Un sieur Amelot, propriétaire à Tours, est inquiet pour des propos semblant prédire le fatal événement : l'enquête apprend que ce septuagénaire, connu pour « ses idées haineuses et révolutionnaires », avait l'habitude de dire « des horreurs contre le Roi et sa famille » (AN CC 508 / 172), etc.

⁴ Le 23 février 1820, le procureur général de Douai informe ainsi la Chancellerie que « dans quelques communes du ressort, [...] quelques misérables, presque tous de la lie du peuple, se sont permis des propos séditeux, lorsqu'on y apprit la nouvelle de l'horrible attentat [...] Du reste je puis certifier que la nombreuse population des deux départements [Nord et Pas-de-Calais], reste imperturbablement attachée à la dynastie légitime »... (AN BB 18 1060)

⁵ Le terme revient dans l'article 10 de la même loi, qui punit le trouble public provoqué par « l'excitation au mépris ou à la haine des citoyens contre une ou plusieurs classes de personnes ».

⁶ Voir Guillaume de Bertier de Sauvigny, « La Restauration, essai d'historiographie », *Revue de la Société d'Histoire de la Restauration*, n° 1, 1987, p. 17-44. Pour un tableau plus global, voir C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia, *Les Courants historiques en France, 19^e-20^e siècle*, A. Colin, 1999.

Révolution, est vu comme une greffe vouée au rejet et à l'échec. Revenus deux fois à la faveur de défaites et d'invasions du territoire – autrement dit dans « les fourgons de l'étranger » –, les frères de Louis XVI ne pouvaient réactiver un lien d'amour avec leur peuple ni refonder, par conséquent, la religion royale dans laquelle s'ancrait leur légitimité. Le cortège d'anciens émigrés vindicatifs qui les entourait, l'arrogance de ci-devant seigneurs, ou du parti prêtre, ne pouvaient qu'exacerber l'impopularité congénitale de la Restauration. Contraire au sens de l'histoire, contraire au sentiment national, le régime était condamné à une mort précoce...

Cette perspective est d'abord celle de l'historiographie républicaine, qu'illustre notamment, sur un ton d'ailleurs assez modéré, l'*Histoire des deux restaurations* publiée par Achille de Vaulabelle dans les années 1840, et plusieurs fois rééditée. Sans accabler véritablement les Bourbons – crédités d'une grandeur qui ferait cruellement défaut à Louis-Philippe – cet historien attribue leur chute à un ressentiment patriotique suscité dès 1814 par les « douloureuses circonstances » de leur « rétablissement », souvenir de défaite qui les poursuit « jusqu'à la dernière heure de leur règne ». De façon bien significative, il souligne « la haine de ces nombreux soldats de la République et de l'Empire », qui voyaient la Restauration comme « une sorte de gouvernement étranger », ainsi que « l'hostilité de la classe énergique et active de la population » (entendons l'élite issue de la Révolution) envers un régime trop favorable aux intérêts des anciens privilégiés⁷. La distinction entre une « haine » plébéienne et militaire, et une « hostilité » bourgeoise, de nature peut-être moins sentimentale, doit être relevée : la haine, et la passion en général, est ainsi présentée comme une modalité plus spécialement populaire du rapport à la politique.

Certes, les représentations diffèrent en fonction de sensibilités politiques qui s'investissent encore profondément dans l'écriture même de l'histoire. Alors que les républicains justifient, exaltent même parfois, le rejet des Bourbons par les Français, les historiens orléanistes tendent davantage à le déplorer, dans la mesure où il a pu se porter, au-delà de la branche aînée, sur le principe même de la monarchie censitaire⁸. Enfin, les historiens de sensibilité légitimiste, comme Alfred Nettement, ne jugent pas aussi inexorable l'incompatibilité entre la nation et la vieille dynastie, et insistent sur les points forts d'un régime à la mémoire duquel ils restent bien sûr attachés⁹. Sans la dénier complètement, ils relativisent la haine que suscitent les rois revenants, en soulignent le caractère socialement circonscrit, et la disqualifient comme injuste et « insensée »¹⁰. Ils n'en reconnaissent pas moins son exacerbation dans certaines conjonctures, qui pèsent lourdement sur la destinée de la Restauration.

⁷ A. de Vaulabelle, *Histoire des deux restaurations*, t. VIII, Perrotin, 1860 (5^e édition), p. 448 et suiv.

⁸ Voir notamment P. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France de 1814 à 1848*, 10 vol., M. Lévy frères, 1857-1871 ; ainsi que les Mémoires concomitants de Guizot et de Rémusat.

⁹ A. Nettement, *Mémoires historiques de S.A.R. Madame, Duchesse de Berri, depuis sa naissance jusqu'à ce jour*, 3 vol., Allardin, 1837 ; et *Histoire de la Restauration*, 8 vol., J. Lecoffre et Cie, 1860-1872, ouvrage au ton plus mesuré, dans lequel se mesure la convergence des points de vue conservateurs après la révolution de 1848.

¹⁰ Pour Louis de Viel-Castel, dans son *Histoire de la Restauration*, t. VIII, M. Lévy frères, 1865, p. 282 et suiv., les « révolutionnaires » sont « quelques misérables », ou encore « ceux qui dans leur haine insensée, désiraient positivement et à quelque prix que ce fût la chute de la monarchie », etc.

C'est ainsi que l'attentat de Louvel est très généralement perçu comme un symptôme des « haines profondes qui circulaient dans les masses contre la dynastie », pour reprendre l'expression employée par Rémusat dans ses *Mémoires*¹¹. Le geste isolé de l'assassin patriote ne se distingue du ressentiment collectif que par la singularité d'un passage à l'acte. Pour le quarante-huitard Albert Maurin, Louvel est « une de ces âmes qui ont reçu le douloureux et triste privilège de concentrer en elle les mille rayons épars d'une pensée collective »... « Ces sortes de phénomènes, poursuit-il, quand ils opèrent sur les haines publiques, enfantent ces grands meurtriers dont l'histoire capricieuse fait indifféremment des assassins ou des héros »¹². Moins sympathique envers l'ouvrier sellier, qu'il décrit en effet plein de haine, Lamartine juge néanmoins que le crime du 13 février « éclata comme un attentat collectif, qui révélait quelque immense et implacable conjuration couvant sous les pas de tous, menaçant le cœur de chacun, et altérée goutte à goutte du sang du dernier des Bourbons »¹³. Pour Nettement, le crime « sortait bien de la situation assombrie par l'erreur et la calomnie, envenimée par la haine » – ce qui ne suffit bien sûr pas à excuser l'« âme atroce » de l'assassin. Chez les royalistes, la thèse du complot, ou du moins d'un assassinat résultant de la propagande démagogique des libéraux, reste longtemps prégnante, et fait de Louvel un pur « instrument », poussé par une haine au fond aveugle. Reste que l'événement est dans tous les cas rapporté à un contexte d'antipathie diffuse et de fait implacable.

... à sa quasi-disparition

Ce langage cesse pourtant d'avoir cours dès le dernier quart du siècle, lorsque d'une part disparaissent les derniers témoins vivants ; et quand d'autre part les sciences sociales adoptent, avec la sociologie durkheimienne, mais aussi avec l'école dite méthodique en histoire, les voies d'une scientificité plus affirmée. Avec l'enracinement de la République, au-delà des années 1870, l'intérêt même pour la Restauration tend à s'estomper, et avec lui la haine des Bourbons (qui s'éteignent définitivement avec la mort du comte de Chambord en 1883). L'histoire républicaine, désormais dominante, n'enseigne plus la haine des rois : le souci d'objectivité, mais aussi de rassemblement patriotique, pousse à dépassionner le récit historique, et à refouler les passions – et notamment celles qui clivent la nation – dans l'épiphiénomène et l'anecdote. Les sentiments collectifs sont bien difficiles à mesurer avec rigueur, et le « psychologisme » qui pouvait encore marquer l'écriture de l'histoire au temps de Michelet, est abandonné, pour longtemps, au profit d'explications plus « rationnelles »¹⁴. Parmi les facteurs de la chute des derniers Bourbons, l'animosité « viscérale » qu'ils pouvaient inspirer cède alors nettement le pas

¹¹ Charles de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. I, Plon, 1958, p. 415.

¹² A. Maurin, *Histoire de la chute des Bourbons. Grandeur et décadence de la bourgeoisie. 1815-1830-1848*, t. I, Paris, aux bureaux de la Société des Travailleurs réunis, 1849, p. 536.

¹³ Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. VI, Pagnerre - V. Lecou - Furne et Cie, 1852, p. 243-248. Chez Louvel, écrit Lamartine, « s'étaient incarnées toutes ces haines éparses et contradictoires que la république, l'empire, le fanatisme prétorien, la liberté, le ressentiment national, le préjugé, l'animosité, la perfidie des partis, des journaux et des pamphlets, avaient répandu comme un miasme populaire contre les Bourbons. Ce miasme, respiré par tous, devait donner le vertige à un seul [...] ».

¹⁴ Sur « l'antipsychologisme » des sciences sociales, voir par exemple Philippe Braud, *L'Emotion en politique*, FNSP, 1996 ; ou encore Olivier Le Cour Grandmaison, *Haine(s) : philosophie et politique*, PUF, 2002, p. 45-58.

devant les intérêts menacés de certaines élites, les conjonctures économiques propres à favoriser les « émotions » collectives, ou encore l'ambiguïté même du dispositif institutionnel défini par la Charte de 1814.

Le regard porté sur Louvel témoigne à sa façon de cette marginalisation des passions dans l'historiographie, et notamment dans l'histoire politique. Dès la fin du XIX^e siècle, l'assassin patriote cesse d'être perçu comme un symptôme, voire comme un porte-drapeau du sentiment « profond », quasi-tellurique, des « masses » humiliées par les défaites et la Restauration. Même aux yeux de la gauche, il n'est plus autre chose qu'une « exception monstrueuse », pour employer les termes du républicain Ernest Hamel¹⁵. La violence politique dont il est porteur, la « haine fanatique des Bourbons » en laquelle on tend de plus en plus à le résumer, comme le fait Georges Weill¹⁶, perd en intelligibilité, à l'heure des attentats anarchistes. Le régicide isolé, surtout post-révolutionnaire, est désormais un être incompréhensible, relevant de la psychopathologie plutôt que de l'histoire sociale ou politique. Au début des années 1920, Lucas-Dubreton conclut un assez long portrait de Louvel par un diagnostic de « lycanthropie », qui ne rend guère compte d'une trajectoire pourtant bien significative, allant de l'éducation révolutionnaire aux équipages de Waterloo¹⁷. Son *Louvel le régicide*, plus qu'un hommage, annonce l'oubli à peu près complet dans lequel l'assassin du duc de Berry est relégué à partir de l'entre-deux-guerres.

A une autre échelle, la progressive démythification par l'histoire sociale du fameux « demi-solde », animé d'une haine farouche envers les ennemis de l'empereur, va dans le même sens. Attestant la grande diversité des destins et des situations, les archives ont permis aux historiens de remettre en cause les « types » portés par l'iconographie et la littérature du XIX^e siècle – notamment les romans de Balzac –, et de s'émanciper à la fois du pittoresque et d'une lecture romantique de l'histoire. Jean Vidalenc, dès les années 1950, puis plus récemment et plus nettement encore, Natalie Petiteau, se sont ainsi attachés à souligner les incertitudes pesant sur la thèse traditionnelle d'une légende impériale propagée par les vétérans de l'Empire tout au long de la Restauration¹⁸. Plutôt qu'un sentiment de haine implacable envers le régime, l'historien en quête de preuve archivistique, ne peut guère saisir qu'un ressentiment conjoncturel, un « mécontentement » plus ou moins diffus, que la mesure des intérêts lésés par la Restauration permet du reste d'expliquer. En 1974, un historien américain critiquait ainsi l'idée longtemps dominante, d'une « opposition intrinsèque » entre la monarchie et l'armée issue de l'Empire, et nuancait fortement l'hostilité politique des militaires, en la rapportant essentiellement au niveau

¹⁵ E. Hamel, *Histoire de France depuis la Révolution jusqu'à la chute du 2nd Empire*. 4^{ème} série : *Histoire de la Restauration*, t. I, 1887, p. 545 : « il avait conçu seul et exécuté sans y être autrement poussé que par son instinct, ce crime abominable [...]. Le poignard d'un assassin n'est pas une bonne arme pour affranchir les peuples. »

¹⁶ Dans *La France sous la monarchie constitutionnelle*, F. Alcan, 1912, p. 27 ; en 1928, dans son *Histoire du parti républicain*, Weill ne mentionne même plus Louvel. L'évolution de l'historiographie républicaine se mesure aussi dans les volumes consacrés à la Restauration de l'*Histoire socialiste de la France de 1789 à 1900* dirigée par J. Jaurès (René Viviani, 1906), et de l'*Histoire de la France contemporaine* dirigée par E. Lavis (Sébastien Charléty, 1921).

¹⁷ Lucas-Dubreton, *Louvel le régicide*, Perrin et Cie, « Drames judiciaires d'autrefois », 1923.

¹⁸ J. Vidalenc, *Les Demi-soldes. Etude d'une catégorie sociale*, M. Rivière, 1955 ; N. Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Seuil, 1999, chap. 1, et *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, La Boutique de l'histoire, 2003.

des soldes ou aux (médiocres) possibilités d'avancement offertes¹⁹. La prise en compte des intérêts symboliques, et non pas seulement matériels, par une évaluation du refoulement ou des rebuffades que subissent les anciens soldats de la grande nation, permet toutefois d'affiner l'analyse, et de mieux prendre en compte la dimension politique du ressentiment²⁰.

En même temps que les passions historiques, c'est aussi une vision téléologique de l'histoire qui a, on le sait, reculé. Lorsque Pierre Rosanvallon juge « impossible » l'enracinement de la monarchie constitutionnelle en France, à l'aune des révolutions de 1830 et de 1848, c'est le principe même de la royauté dans le pays de la Révolution, et non la dynastie, qui est en cause²¹. Plutôt qu'en termes d'incompatibilité affective, cette « impossibilité » s'interprète en termes plus larges de « culture politique », et aussi, plus froidement encore, d'expérience institutionnelle. Une pérennisation de la royauté à l'anglaise était sans doute peu envisageable, mais les Bourbons auraient certainement pu s'épargner la révolution de Juillet, que les élites libérales n'avaient pas préméditée – et qui sait dans quel sens auraient été les successeurs de Charles X, *a priori* plus modérés que lui ? Les historiens récents du régime ne le « condamnent » plus, en tous les cas, et s'attachent plutôt à le « repenser » sinon à le réhabiliter²². Comme en témoigne le long succès de la synthèse de Bertier de Sauvigny, certes favorisé par l'absence de concurrence, la tradition royaliste n'a pas totalement perdu la bataille historiographique, au contraire²³. On est plutôt porté aujourd'hui à souligner la modernité de la Restauration, ses apports politiques et culturels, ses moments de succès (notamment dans la période 1820-1825), ou encore les formes méconnues de son ancrage social²⁴. La haine des Bourbons s'en trouve clairement relativisée, sinon minimisée, d'autant plus que le discours savant ne l'admet plus comme une catégorie d'analyse.

Revenir à la haine ?

Pour autant, tout déterminisme historique mis à part, la haine des Bourbons – parmi d'autres « passions » – peut sans doute redevenir aujourd'hui un objet d'étude pour une histoire politique d'autant plus attentive aux diverses dimensions de l'expérience individuelle ou collective des acteurs du passé, qu'elle est moins sûre de ses schémas explicatifs. Dans une optique compréhensive, l'historiographie interroge désormais davantage le langage comme la logique des émotions qui sous-tendent les comportements et les événements, à l'aide notamment de sources spécifiques ouvrant sur l'intimité des individus ou restituant du moins une partie de

¹⁹ Douglas Porch, *Army and Revolution. France, 1815-1848*, Boston & London, 1974 : s'opposant notamment au livre classique d'Edouard Guillon (*Les complots militaires sous la Restauration*, Plon, 1895), il insiste sur la faiblesse des complots militaires et sur le succès de l'expédition d'Espagne.

²⁰ C'est l'un des apports du livre de Natalie Petiteau, *Lendemain d'Empire*, *op. cit.*

²¹ P. Rosanvallon, *La Monarchie impossible. Les Chartes de 1814 et de 1830*, Fayard, 1994.

²² J.-Y. Mollier, M. Reid, J.-C. Yon (dir.), *Repenser la Restauration*, Nouveau Monde, 2005.

²³ G. de Bertier de Sauvigny, *La Restauration*, 3^{ème} éd., Flammarion, 1974 (1955) ; republié en 1983 sous le titre *Au soir de la monarchie*, puis en collection de poche (« Champs ») en 1990. Voir aussi, désormais, Emmanuel de Waresquiel et Benoît Yvert, *Histoire de la Restauration : naissance de la France moderne*, Perrin, 1996 ; ou encore Jean-Pierre Chaline, *La Restauration*, PUF, « Que-sais-je ? », 1998.

²⁴ Voir notamment Corinne Legoy, *L'Enthousiasme désenchanté. Éloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, Société des études robespierristes, 2010.

leur parole, comme les archives judiciaires²⁵. Il s'agit dès lors pour l'historien de se situer « au plus près des acteurs », comme le suggérait Alain Corbin dans *Le Village des cannibales*, publié en 1990, pour mieux comprendre leurs représentations, leurs sensibilités, et par là rendre de l'intelligibilité à des conduites qui ont pu et peuvent encore paraître aberrantes²⁶. Quitte à réintroduire l'âpre réalité des haines et du « carnage » dans une historiographie du XIX^e siècle particulièrement « édulcorée » et « pudibonde »²⁷.

C'est dans cet esprit qu'on peut ainsi revenir sur la haine qui anime Louvel et les divers « séditieux » de la Restauration. L'instruction du procès de l'assassin du duc de Berry a accumulé de nombreux documents permettant de comprendre ses motivations et son état d'esprit. Face à des juges qui mettent en doute sa clarté d'esprit, Louvel ne cesse de revendiquer la nature politique de son geste et le bien-fondé de sa haine envers les Bourbons. Cette haine s'inscrit dans la logique de l'éducation qu'il a reçue à Paris sous la Révolution, en particulier à l'institution des « Enfants de la patrie » – où, orphelin de sa mère, il passe quelques mois, en pleine Terreur – puis auprès des théophilanthropes du Directoire. Elle ne se sépare pas d'un attachement irréductible à l'idéal patriotique et républicain, qui passe par la condamnation légitime et définitive des Bourbons comme traîtres et « ennemis publics », à compter du procès de Louis XVI, puis *a fortiori* après les événements de 1814 et surtout de 1815. En frappant la dynastie à travers son dernier prince fécond, après bien des tergiversations morales, Louvel entend se sacrifier (car il ne réclame aucune clémence) pour laver le « déshonneur » que le retour des rois – ce déjugement insupportable de la Révolution – a infligé à la « nation française ».

Pour comprendre Louvel, il faut retrouver un « régime émotionnel » qui n'est plus le nôtre, (et qui n'était déjà plus celui des élites libérales de 1820), et dans lequel pouvait se concevoir et s'éprouver une haine positive, libératrice, fondée en raison²⁸. La Révolution a ainsi érigé en valeur civique, et notamment républicaine, la haine de l'oppression, puis, dans le contexte de « la patrie en danger », la haine des oppresseurs, et notamment des rois et autres « tyrans » contre-révolutionnaires. La Terreur, en particulier, peut apparaître comme une « politique de la haine au nom du bien commun »²⁹, qui pousse à un paroxysme insoutenable l'exigence de sentiments « purs », jusqu'à criminaliser l'indifférence ou la modération. Le Directoire encore, en dépit d'un désir déjà évident de réaction et de refoulement des affects hors de la sphère politique, inclut la « haine de la royauté » dans le serment civique exigé des fonctionnaires à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier³⁰. Avant Bonaparte, la République ne renie pas l'acte fondateur

²⁵ F. Chauvaud et J.-G. Petit (dir.), *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires*, Honoré Champion, 1998.

²⁶ A. Corbin, *Le Village des cannibales*, Aubier, 1990, notamment p. 9-10. En l'occurrence, le meurtre d'un jeune noble supplicié par des paysans périgourdins le 16 août 1870, dans l'angoisse de la défaite devant les « Prussiens ».

²⁷ *Ibid.*, p. 137-138.

²⁸ Sur la notion de « régime émotionnel », voir W. M. Reddy, *The Navigation of Feeling : A Framework for the History of Emotions*, Cambridge University Press, 2001.

²⁹ Comme l'écrit Christophe Prochasson dans l'article « Haïr » du *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002, p. 1052. L'inclusion de cette entrée dans ce dictionnaire est bien significative : « la haine, note-t-il, occupe une belle place dans la culture républicaine », y compris dans la pratique du pouvoir après 1870.

³⁰ Voir Marc Deleplace, « Peut-on fonder la République sur la haine ? Une interrogation sur la république directoriale (1785-1799) », dans F. Chauvaud et L. Gaussot dir., *La Haine, op. cit.*, p. 199-208.

qu'est pour elle l'exécution-extermiation de la royauté sous les traits de Louis XVI et des siens, stigmatisés comme monstres et offerts à la vindicte nationale³¹. Elle continue d'exiger la haine comme signe et pendant indissociable de la loyauté civique, promesse d'une vigilance sinon d'une violence.

C'est de cette haine somme toute ciblée, plutôt qu'aveugle ou nihiliste, et ancrée dans une forme de rationalité politique, voire juridique, que Louvel est l'héritier. Bien sûr, la censure officielle de ses justifications, et notamment du discours qu'il prononça à son procès, comme les multiples portraits qui le décrivent comme un « fanatique » plus ou moins « féroce », voire comme un fou possédé par une « idée fixe », n'aident guère à saisir le personnage dans sa complexité. Certains portraits et certains textes du XIX^e siècle montrent toutefois une autre image possible de l'assassin, celle d'un idéaliste, guidé par une « idée » certes, mais au sens fort, politique, du terme³². Ce regard compréhensif sur l'ardent patriote, on le trouve surtout, sans surprise, du côté des républicains, chez lesquels la haine civique des rois restait d'actualité.

De fait, cette haine civique cimente encore les conspirations contre la Restauration, comme la Charbonnerie, dont les affiliés, bonapartistes, libéraux, ou républicains, ne partageaient pas toujours les mêmes projets d'avenir³³. Elle nourrit plus largement la culture politique des opposants aux monarchies censitaires, à travers la célébration régulière du 21 janvier (voire du 13 février), et ressurgit au grand jour avec le courant néo-jacobin, autour de 1830³⁴. Parfaite incarnation de la haine inexpiable des rois au XIX^e siècle, Auguste Blanqui exalte ainsi, par exemple, devant la cour d'assises de la Seine en janvier 1832, le peuple des Trois Glorieuses, « poussé sur la place publique » non par la faim mais par des « sentiments d'une haute moralité, le désir de se racheter de la servitude par un grand service rendu au pays, *la haine des Bourbons surtout !* car le peuple n'a jamais reconnu les Bourbons ; il a couvé sa haine quinze ans, épiant en silence l'occasion de se venger ; et, quand sa main puissante a brisé leur joug, elle a cru déchirer en même temps les traités de 1815 »³⁵. Cette image de la haine guidant le peuple de Juillet n'est certes pas celle que la postérité a retenue ; il faut pourtant sans doute y revenir pour revisiter les luttes politiques du XIX^e siècle.

L'expression dite « séditieuse », qu'enregistrent – non sans filtre – les sources administratives ou judiciaires, permet également d'approcher et d'interroger la haine des rois.

³¹ Michael Walzer, *Régicide et Révolution. Le procès de Louis XVI : discours et controverses*, 2^e édition, Payot, 1989. On peut noter ici que si Louis XVI meurt bien « en haine de la royauté », il accède ainsi au statut de « martyr » de la religion royale, sinon du christianisme (voir Philippe Boutry, « *Le Roi martyr. La cause de Louis XVI devant la Cour de Rome (1820)* », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, LXXVI, 1990, p. 57-71).

³² Ainsi Jules Barthélemy Saint-Hilaire, dans la *Revue des deux mondes* en 1832, fait-il de Louvel « l'homme du peuple dans toute sa vérité et sa grandeur », « amant passionné » de sa patrie, guidé par « l'idée du devoir » ; et, comme beaucoup de républicains, il rapproche l'assassinat jugé « odieux » de l'insurrection « sublime ».

³³ Thomas Bouchet, « Les sociétés secrètes pendant la monarchie censitaire », dans J.-J. Becker et G. Candar dir., *Histoire des gauches en France*, vol. 1, La Découverte / Poche, 2005 (2004), p. 161-168 ; Jean-Noël Tardy, « Le flambeau et le poignard. Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 57-1, 2010, p. 69-90.

³⁴ Voir notamment S. Hazareesingh et K. Nabulsi, « Entre Robespierre et Napoléon : les paradoxes de la mémoire républicaine sous la monarchie de Juillet », *Annales HSS*, 2010-5, p. 1225-1247.

³⁵ Blanqui, *Œuvres*, t. I, textes présentés par D. Le Nuz, Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 198. Je souligne. Il s'agit du « procès des Quinze », consécutif à la dissolution de la Société des Amis du peuple.

Dans ses multiples aspects verbaux, gestuels ou symboliques, elle affirme en effet la détestation de la figure royale et le désir de l'outrager, au moins en effigie. Nombreux (innombrables ?) sont les régicides de cabaret qui rêvent tout haut de « tenir » le roi ou les siens, de le(s) faire souffrir, voire encore de le(s) dévorer, notamment lorsqu'il s'agit de Louis XVIII pour lequel est rapidement réactivée l'image révolutionnaire du roi-cochon. Ces menaces s'accompagnent presque toujours de proclamations de loyauté et même d'amour pour Napoléon, éventuellement pour la patrie, voire, mais plus rarement, pour la République. La floraison de « mauvais discours » et de gestes hostiles envers les Bourbons, est en effet indissociable du culte de l'ex-empereur, tel qu'il se développe après 1815, et d'un bonapartisme populaire qui apparaît comme un vecteur fondamental de l'acculturation politique du premier XIX^e siècle, en particulier dans le monde rural. Loin de la réconciliation forcée qu'incarnait la synthèse napoléonienne, le bonapartisme, transfiguré par les Cent-Jours, ne s'envisage plus sans un rejet inconditionnel des nouveaux usurpateurs du trône. On ne peut aimer deux rois à la fois, et cet amour ne peut être qu'exclusif, entraînant la haine des « Buonaparte » ou celle des Bourbons – et dans les deux cas cette haine politique peut se teinter de xénophobie.

L'interprétation de cette haine en termes politiques ou de « politisation », n'est certes pas évidente. Bernard Ménager y voyait, dans *Les Napoléon du peuple*, le trait d'une conscience politique encore archaïque – celle de la sujétion traditionnelle – et d'une « mentalité » spécifiquement populaire, nourrie par des « sentiments simples », tranchés, « qui ne sauraient s'intégrer dans un système de pensée rationnel et cohérent »³⁶. On peut cependant, comme l'a suggéré récemment Sudhir Hazareesingh en reprenant le dossier de l'« anti-fête » séditeuse, l'interpréter plutôt comme la seule forme possible, nécessairement provocatrice sinon « violente », d'une expression politique infra-censitaire sous la Restauration, et le creuset d'une véritable culture politique populaire dont le point d'ancrage serait la monarchie démocratique incarnée par le petit caporal³⁷. Soulignons enfin, sans prétendre clore un débat plus ouvert que jamais, les problèmes que pose la lecture de sources orientées par un regard à la fois méprisant et angoissé sur la conscience politique populaire. Police et justice privilégient la transgression et l'outrance, et donnent à voir les éclats de haine les plus frappants, plutôt que l'arrière-plan de jeux sociaux et d'échanges badins dans lequel ils surgissent. Propos ou gestes épinglés ne doivent pas être trop rapidement extrapolés en sentiment « profond », et quasi-général, d'hostilité aux Bourbons ; pour autant, une minoration hypercritique des mêmes données, perçues comme folkloriques, n'est guère moins arbitraire. La haine des rois est l'une des rares voies d'entrée dans la politique populaire pré-démocratique, et même si, pas plus que la brutalité, elle ne saurait la résumer, elle doit certainement être plus explorée.

Le programme de « retour aux passions », et notamment à la haine, vaut non seulement pour l'histoire de la politisation populaire mais pour toute l'histoire politique. Les haines,

³⁶ B. Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Aubier, 1988, notamment p. 53-54.

³⁷ S. Hazareesingh, *La Légende de Napoléon*, Tallandier, 2005 (2004). Voir également l'étude de diverses manifestations d'opposition à la monarchie par Emmanuel Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique*, Champ Vallon, 2009.

révolutionnaires ou contre-révolutionnaires (sans parler de haines transversales comme la xénophobie ou l'antisémitisme), ont en effet traversé et même en partie structuré la chaotique stabilisation de la démocratie en France, sans recouper les clivages socio-économiques. Ce travail implique toutefois un double effort d'historicisation, d'une part des manières d'éprouver et d'exprimer les sentiments, mais aussi du « découplage » progressif que l'historiographie, et plus largement le régime libéral, ont opéré entre la haine et la politique démocratique, rendant une haine civique difficilement pensable³⁸. Il faut ainsi surmonter les écrans que deux cents ans de refoulement des affects en politique et de stigmatisation de la violence révolutionnaire ont mis en travers de notre propre regard, pour retrouver l'inévitable dimension affective ou émotionnelle des « cultures politiques ».

Gilles Malandain

³⁸ J'emprunte le terme à Alain Brossat, « Haines et cris », dans O. Le Cour Grandmaison et C. Gautier dir., *Passions et sciences humaines*, PUF, 2001. Au-delà de la Terreur, c'est l'expérience des catastrophes auxquelles ont conduit les pires doctrines de haine au XX^e siècle, qui a renforcé le refoulement « libéral » de la haine politique.